

Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 93 (1996)
Heft: 10

Rubrik: Communiqués ; Convocations

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Communiqués - Convocations

JURA BENOIS

Société d'apiculture d'Erguel-Prévôté-Pied du Chasseral: le cours de vulgarisation du **lundi 28 octobre** aura lieu à l'Ecole d'agriculture de Loveresse à **20 h**. On y verra principalement le film vidéo sur le varroa magnifiquement réalisé par le Liebefeld. Soyez nombreux à venir voir le développement et les dégâts de ce parasite.

Le conseiller: *W. Schneeberger*

NEUCHÂTEL

Société d'apiculture du Val-de-Ruz: Vous êtes conviés à participer à la réunion apicole qui aura lieu le **mardi 22 octobre 1996**, dès **17 h 30**, au rucher de Françoise Mathiot, **Ecole d'agriculture, Cernier**. Dès 19 h 30, l'inspecteur recueillera les lanières de traitement de la varroase. A bientôt.

Le Conseiller: *W. Debély*

VALAIS

Société d'apiculture du district de Martigny: Le comité rappelle à ses membres que la restitution des lanières se fera : à Saillon : **vendredi 11 octobre**, de **19 h à 20 h**, à la Sarvaz ; à Martigny : **lundi 14 octobre de 19 h à 20 h** au Café de la Place. Nous vous souhaitons à toutes et à tous de passer un bon hiver.

Votre secrétaire: *M. Gabioud*

VAUD

Société d'apiculture de Bière et environs: Comme décidé lors de l'assemblée générale, notre soirée familiale est fixée au **vendredi 6 décembre 1996** à Bière. Veuillez réserver la date ; votre comité se réjouit de pouvoir tous vous saluer à cette occasion, accompagnés de vos épouses, époux, amies et amis. A bientôt.

Le secrétaire:
J.-D. Bertholet

Section des Alpes: Pour terminer la saison apicole, le groupe de Chardonne vous invite à vous retrouver devant une fondue ou une assiette froide au **Restaurant du Centre équestre des Chaux sur Puidoux**, le **vendredi 18 octobre 1996 à 19 h 30**. Vous pourrez profiter de cette rencontre pour rendre les bandes d'Apistan aux inspecteurs présents. Toutes les personnes intéressées ainsi que les conjoints seront les bienvenus. Pour tous renseignements complémentaires, tél. (021) 946 16 14.

A. Rosselet

Section de Lausanne: Stamm au rucher-école de la Picholette le **mercredi 9 octobre à 20 h**. Nous aurons le plaisir d'accueillir Daniel Cherix, qui nous parlera avec passion et compétence des insectes sociaux. Ouvert à tous, venez nombreux.

Le comité

Prix Bertrand

Chaque année, le Prix BERTRAND est attribué à une ou des personnes méritantes au niveau de l'apiculture en général, voire à une section de la SAR.

Afin de pouvoir attribuer ce prix pour l'année 1996, il est demandé aux présidents de section de communiquer au président de la SAR, M. Paul GIROD, les candidatures éventuelles.

Le lauréat sera choisi par le Comité central.

